

LES SITES RUMBLNOMIC.CO - RUMBLNOMIC.IO - RUMBLNOMIC.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent comme de multiples autres d'effectuer du trading. Ce produit est proposé par une multitude de sites frauduleux. Ils n'ont bien sur aucun agrément et sont inscrits sur plusieurs listes noires dont celle de l'AMF pour deux d'entre-eux. NE DONNEZ PAS UN CENTIME !

Les sites internet

Le site rumblenomic.io

Il a été créé le 07/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rumblenomic.io>

Le site rumblenomic.com

Il a été créé le 03/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rumblenomic.com>

Le site rumblenomic.co

Il a été créé le 10/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rumblenomic.co>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 34 60 32 32 447
Le numéro 34 60 32 45 645
Le numéro 44 20 30 02 65 54
Le numéro 44 20 33 18 99 51

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Paul GARRET
- M. Victor MORVAN

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading. Il est utilisé le nom de domaine rumblenomic-mail.com pour l'envoi des mails.

Les informations juridiques

Le site rumblenomic.co est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 04/07/2024

Le site rumblenomic.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 04/07/2024

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Le site rumbenomic.io est inscrit sur une liste noire canadienne depuis le 11/07/2025

<https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/investor-alerts/rumblenomic/>

Le site rumblenomic-mail est inscrit avec les trois autres sur la liste noire de la FCA (autorité de contrôle anglaise) depuis le 19/07/2024

<https://www.fca.org.uk/news/warnings/rumblenomic-wwwrumblenomicco-wwwrumblenomicio>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

